DÉLIBÉRATION N° 2023/D711

FINANCES

Envoyé en préfecture le 17/11/2023 Reçu en préfecture le 17/11/2023

Publié le 17/11/2023

ID: 022-200043677-20231103-D711-DE



ADMISSIONS EN NON VALEUR

Le comptable public expose qu'il n'a pas pu procéder au recouvrement des pièces portées sur l'état ci-après, en raison des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces pièces pour le montant total de 71.46 €.

Nature juridique	Exercice	Pièce	Imputation Budgétaire	Identité du redevable	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
Société	2021	T-1169	7513	GAUTIER Frères	0.22 €	
Société	2019	T-1226	619	CHEQUE DEJEUNER	25 €	
Collectivité	2021	T-161	7512	LEFF ARMOR	0.01€	RAR
				COMMUNAUTE		inférieur au
Artisan	2020	T-759	7513	LORANT MICHEL	21.89€	seuil des
Artisan	2020	T-1108	7513	MALLARGE Alexandre	7.30 €	poursuites
Société	2021	T-1423	7513	MAREE DE THOMAS	17.04 €	
				TOTAL	71.46 €	

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité :

AUTORISE le Président à prononcer l'admission en non-valeur de ce titre non recouvré qui fera l'objet d'un mandat au compte 6541 « Créances admises en non-valeur » pour un montant de 71.46 €..

POUR EXTRAIT CONFORME A PLOUFRAGAN, le 03 NOVEMBRE 2023

Le Président

Kerval

CUTE AMOR

Rémy MOULIN

COMITÉ SYNDICAL N°6/2023

LE 03 NOVEMBRE 2023

Convocation du 31 octobre 2023

Nombre de membre du comité syndical : 37

Envoyé en préfecture le 17/11/2023 Reçu en préfecture le 17/11/2023

Publié le 17/11/2023

ID: 022-200043677-20231103-D711-DE

L'an deux mil vingt-trois le trois novembre à dix-sept heures les membres du comité syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis à PLOUFRAGAN sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales : Mr Rémy MOULIN

	PRÉSENTS AU	VOTANTS
	VOTE	
Membres titulaires	25	25
Membres suppléants	2	2
	27	27

<u>SECRÉTAIRE DE SÉANCE</u> : Mr Gaël LE NOANE

	MEMBRES SUPPLÉANTS			
	NOM	PRÉNOM	Présent (e)	SUPPLÉANT
	LE JAN	Yvon	*	
_	LE BIHAN	Jean-Pierre		
LOUDÉAC	DABOUDET	Gérard		
COMMUNAUTE	BERTHO	Laurent		
BRETAGNE CENTRE	PRESSE	Philippe	*	
	GORÉ-CHAPEL	Isabelle	*	
	COUELLAN	Jean-Luc	*	
	MOISAN	Éric	*	
	HERCOUET	Philippe	*	
LAMBALLE TERRE	MILLORIT	Anne-Gaud		BURLOT David
ET MER	ALLAIN	Jérémy	*	
	BERTRAND	Denis		
	GOUEZIN	Alain		
	ALLAIN	Marie-Paule		
	GEFFROY	Jean-Michel		
LEFF ARMOR	PRIGENT	Dominique	*	
COMMUNAUTÉ	MEURO	Jérémy		
	LE VAILLANT	Jean-Paul	*	
	MOULIN	Rémy	*	
	RAOULT	Loïc		
	LEMAITRE	Christian	*	
	GALLERNE	Pascale	*	
	PRIDO	Pascal		
	LE NOANE	Gaël	*	
	RAOULT	Roland	*	
SAINT BRIEUC	LAPORTE	Pascal		
ARMOR AGGLOMÉRATION	STIEFVATER	Thierry		
AGGLOWIERATION	LE BUHAN	Didier		
	SÉRANDOUR	Marcel	*	
	STENTZEL-LE CARDINAL	Stéphanie		CROGUENNEC Bernard
	COSSON	Mickaël		
	LOYER	Jean-Yves	*	
	POILBOUT	Corentin		
	LE GUERN	François		
	QUELEN	Marcel	*	
DINAN	VILT	Gérard		
AGGLOMERATION	LAYEC	Claude	*	

Envoyé en préfecture le 17/11/2023 Reçu en préfecture le 17/11/2023

Publié le 17/11/2023

ID: 022-200043677-20231103-D711-DE